

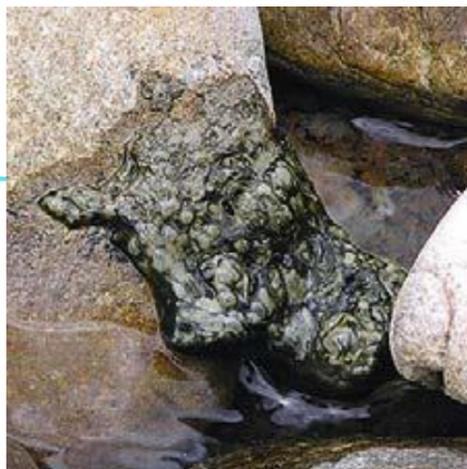


CYANOBACTERIES EN RIVIÈRE : *Soyez vigilants !*

Les cyanobactéries sont des bactéries ressemblant à des algues microscopiques.



Biofilm à cyanobactéries
Le biofilm est la pellicule glissante qui se développe au fond des rivières.



Floc
Les flocs sont des biofilms détachés qui flottent en surface de l'eau.

Elles se développent parfois dans les rivières et peuvent être à l'origine d'intoxications. Ce phénomène n'est pas alarmant mais peut présenter un risque sanitaire notamment vis-à-vis des enfants.

Elles forment à la surface des cailloux des plaques (biofilms) de couleur vert / brun foncée ou noir, qui peuvent se détacher et s'accumuler sur les bords (flocs, amas d'algues).

Pour éviter les risques, il est important de connaître les réflexes à adopter. Reconnaître les symptômes d'une intoxication permet également d'adapter votre comportement.

QUELLES PRÉCAUTIONS PRENDRE VIS-À-VIS DES CYANOBACTÉRIES ?

Attention aux enfants !



- **NE PAS INGÉRER DE BIOFILM OU DE FLOC.**
 - Ne pas se baigner en dehors des sites autorisés et surveillés.
 - Éviter d'ingérer de l'eau.
 - Ne pas jouer avec des bâtons ou galets ayant été immergés ou avec des dépôts d'algues, ne pas les porter à la bouche.
- Prendre une douche après la baignade.
→ Ne pas pratiquer d'activités nautiques dans des zones où des amas d'algues sont accumulés.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES D'UNE INTOXICATION AUX TOXINES DE CYANOBACTÉRIES ?

Les cyanotoxines de nos rivières peuvent affecter le système nerveux en cas d'absorption.

- Si les symptômes suivants apparaissent suite à une baignade : irritation de la peau ou des yeux, boutons, tremblements, fièvre, douleurs abdominales, douleurs musculaires, nausées, vomissements...

Consulter rapidement un médecin



Attention aux animaux domestiques ! **Risque de mortalité canine**



- Tenir les chiens en laisse
→ Ne pas les laisser accéder à la rivière.

- Si un chien présente les symptômes suivants après avoir accédé à la rivière ou joué avec des bâtons ou des galets : tremblements, perte d'équilibre, nausées, yeux globuleux, bave...

Consulter sans délai un vétérinaire, en ayant récupéré si possible les éventuelles vomissures.

La présence des cyanobactéries ne remet pas en cause le classement de la baignade.

Pour en savoir +

Responsable baignade : xx xx xx xx xx

Délégation départementale de l'ARS du XX
ars-oc-ddXX-sante-environnement@ars.sante.fr